

## **Réponse de la DREAL de Forbach suite à notre intervention sur la pollution atmosphérique sur Carling évoquée au CSS du 27/01/2015.**

Nous vous remercions toutefois pour votre remarque mais nous vous rappelons que seules celles visant à apporter une éventuelle précision/correction, par rapport à ce qui a été dit en séance, et qui aurait mal été retranscrit dans notre projet de compte-rendu, peuvent être prises en compte pour une éventuelle modification du document.

Cela dit votre remarque est tout à fait légitime et pourra être abordée lors de la prochaine CSS.

Je tiens toutefois à préciser que si la situation vis-à-vis de la surveillance de la pollution atmosphérique au niveau de la plate-forme de Carling n'a pas été plus détaillée lors de la réunion du 27 janvier c'est que cela n'était pas l'ordre du jour. En effet, l'objectif de la présentation d'AIR Lorraine était de présenter le réseau de surveillance de la qualité de l'Air en Lorraine d'une façon générale, pour servir "d'introduction" à la présentation de nos voisins Allemands. De nombreuses présentations plus détaillées ont déjà eu lieu au cours des précédentes CLICE (zoom sur les rejets de cuivre, présentation spécifique de la surveillance environnementale du benzène autour de la plate-forme, étude sur les retombées atmosphériques...). De plus chaque année, tous les industriels présentent un bilan de leurs rejets atmosphériques au cours de la CLICE annuelle qui a maintenant été remplacée par la CSS (cette présentation sera faite lors de la prochaine CSS du second semestre 2015).

Cordialement

**Marc Litzenburger**

*Inspecteur de l'environnement*